|  |  |
| --- | --- |
|  | Groupe IDEWE  |
|  |  |
| **Groupe IDEWE**Evelien Van RafelghemDépartement Knowledge, Information and Research Evelien.VanRafelghem@idewe.be ; tél. : 016 39 04 11 |  |

Objet :Analyse de risques aspects psychosociaux IDEWE pour le secteur de l’enseignement

<Monsieur/Madame nom du client>,

Votre école/groupe scolaire est affilié(e) au Groupe IDEWE, le service externe pour la prévention et la protection au travail.

Dans le cadre de l’analyse de risques sur le bien-être psychosocial[[1]](#footnote-1) imposée par la loi, nous organiserons notre enquête sectorielle pour l’enseignement en février 2021. Nous avons le plaisir d’inviter votre école/groupe scolaire à y participer.

**En quoi consiste l’enquête ?**

Il s’agit d’une analyse de risques aspects psychosociaux réalisée au moyen du questionnaire ARPS-i, qui a été développée par le Groupe IDEWE et la KU Leuven. La méthode utilisée est étayée scientifiquement (avec des questions pertinentes et non équivoques) et entièrement conforme aux prescriptions légales (traitement des 5 facteurs de risque, du bien-être et des comportements abusifs au travail). Vous trouverez de plus amples informations sur notre site : [www.idewe.be/fr/-/risicoanalyse-psychosociale-aspecten](http://www.idewe.be/fr/-/risicoanalyse-psychosociale-aspecten).

Les résultats de notre questionnaire ARPS-i permettent d’identifier clairement les points à améliorer, les défis à relever et les atouts de votre établissement d’enseignement.

Grâce à cette enquête sectorielle, vous pourrez comparer les résultats de votre école/groupe scolaire avec ceux de tous les autres établissements participants.

**Pourquoi participer ?**

* L’enseignement est confronté à de nombreux **défis** en matière de bien-être. La pression au travail, l’absentéisme croissant, les corvées administratives, les changements de politique, la pénurie d’enseignants, etc. sont autant de risques psychosociaux qui peuvent avoir un impact négatif sur le bien-être psychosocial du personnel enseignant. Notre enquête sectorielle vise à cartographier les risques et à vous aider à les maîtriser, tant au niveau de votre école/groupe scolaire qu’au niveau sectoriel.
* Le questionnaire a été **adapté au secteur de l’enseignement** par un groupe de travail composé d’une délégation d’écoles participantes et de nos experts internes. Il est donc en parfaite adéquation avec les spécificités de votre secteur.
* L’enquête permettra de créer un **groupe de référence idéal** auquel vous pourrez comparer votre école/groupe scolaire. Par ailleurs, tous les établissements participants seront amenés à **répondre au questionnaire à la même période**, ce qui est important pour pouvoir procéder à une comparaison correcte.
* En participant à cette enquête sectorielle, vous bénéficierez d’avantages d’échelle qui vous permettront de faire réaliser votre analyse de risques **à moindre coût**.
* Vos collaborateurs recevront également un **feed-back individuel** sur leur bien-être.
* Le Groupe IDEWE attache une grande importance aux obligations imposées par le **RGPD** en matière de protection des données personnelles. Notre Data Protection Officer, mais aussi le comité d’éthique du Groupe IDEWE veillent au respect de la **vie privée de vos collaborateurs** lors de la réalisation des analyses de risques aspects psychosociaux. Dans ce cadre, nous appliquons des procédures strictes. Vous trouverez plus d’informations sur notre politique en matière de protection de la vie privée à l’adresse [www.idewe.be/fr/privacy](https://www.idewe.be/fr/privacy).
* Le Groupe IDEWE est un **partenaire neutre et indépendant** qui dispose de plus de 80 conseillers en prévention aspects psychosociaux pour vous aider à définir le trajet de suivi et vous offrir un accompagnement. Nous sommes convaincus de contribuer ainsi à renforcer et à préserver le bien-être des membres de votre équipe.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **avant le 31 décembre 2020** | **septembre-octobre 2020** | **novembre-décembre 2020** | **décembre 2020 – janvier 2021** | **début février 2021** | **mars-avril 2021** | **mai 2021** |
| Inscription | Constitution groupe de travail | Adaptation du questionnaire pour l’enseignement | Offre à la mesure de l’établissement | Organisation pratique (collecte des adresses e-mail)  | Réponses au questionnaire | Traitement des résultats | Communication des résultats |

**Comment participer ?**

Si vous êtes intéressé(e) ou souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez contacter Evelien Van Rafelghem (016 39 04 11, evelien.vanrafelghem@idewe.be). L’inscription est possible jusqu’au jeudi 31 décembre 2020.

Sur demande, vous transmettrons une offre sans engagement avec des informations détaillées sur le déroulement du projet. Et si vous le souhaitez, nous nous ferons un plaisir de venir vous expliquer le projet de vive voix.

Sincères salutations,

Evelien Van Rafelghem, coordinatrice de projet pour l’enquête sectorielle enseignement

Département Knowledge, Information and Research

1. En tant qu’employeur, vous avez l’obligation de réaliser une analyse des risques psychosociaux auxquels vos travailleurs sont susceptibles d’être exposés (loi sur le bien-être du 4 août 1996). [↑](#footnote-ref-1)